



Formation Logiciel de contrôle lumière Daslight 14h - ELDA

PROGRAMME ET METHODE

Objectif pédagogique :

Vous guider dans le choix du matériel ;
Vous faire éviter les erreurs de conception d'éclairage scénique;
Vous apprendre à contrôler la lumière avec le logiciel Daslight;

Programme :

L'enseignant vous fera découvrir ce logiciel particulièrement simple et largement diffusé du fait de son faible coût et de sa qualité pour contrôler la lumière. Une salle d'ordinateurs équipée sera à la disposition des stagiaires (maximum 1 personne par PC). Logiciel retenu à ce jour est Daslight de Nicolaudie.

- Module – Maîtrise d'un logiciel de conception lumière par Olivier Jandin – 14h

L'enseignant vous fera découvrir ce logiciel particulièrement simple et largement diffusé du fait de son faible coût et de sa qualité pour contrôler la lumière. Une salle d'ordinateurs équipée sera à la disposition des stagiaires (maximum 1 personne par PC). Logiciel retenu à ce jour est Daslight de Nicolaudie.

Daslight est une gamme de logiciels conçue et produite par Bruno Nicolaudie, principalement destinées au pilotage de jeux de lumières.

Ce logiciel vous permet de prendre la main facilement mais puissamment sur les commandes des consoles disposant des fonctions informatiques toutes confondues.

Il vous permettra de connaître toutes les étapes de programmations et le tutorial intégré vous aidera pour une installation rapide.

La programmation des scènes que ce soit avec des éclairages traditionnels ou robotisés vous paraîtra accessible assez rapidement.

Le logiciel 3D intégré vous permettra de réaliser vos plans de feux, d'installer votre scène. Une bibliothèque complète est proposée afin d'installer les portiques, les décors, les musiciens, la sonorisation, le public et les projecteurs ainsi vous pourrez préparer avec exactitude et mémoriser tout votre spectacle.

Formation théorique

Vous aurez le choix de trois niveaux de programmation : débutant, intermédiaire, avancé.

- Découverte de la gamme Daslight
- Installation du logiciel, premier démarrage et vérification de la reconnaissance du boîtier DMX
- Ajout de projecteurs d'adressage
- Présentation des boutons « scènes », « switches », « cycles »
- Création de la première scène de programmation
- Enregistrement des cycles continue ou non des programmes
- Création des raccourcis clavier afin d'avoir une exécution rapide du lancement de la scène
- Paramétrage de la fonction « fondu entre deux scènes »
- Découverte de toutes les fonctions du paramétrage du logiciel

Exercices pratiques sur l'utilitaire 3D

- Construction de la scène, des portiques, des projecteurs, musiciens, chanteurs, choristes, sonorisation
- Mise en pratique de l'enregistrement des cycles en coordination avec la musique
- Pratique réelle avec scan dans la salle des Arts .
- **Mise en pratique sur scène avec machine à brouillard**

Document à garder



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DEVIS

Entre les soussignés :

❶ Le bénéficiaire (nom & adresse postale & tél) :

Email de contact pour la convocation :

Éléments précis de facturation (OPCA ou entreprise) :

❷ Abricot-Formation enseigne de AlaxWeb SARL, 1 rue Champarons 92700 Colombes représentée par Corinne Alfano, gérante - N° de déclaration d'existence de l'O.F. : *19 213 374 92 - RCS Nanterre B 43015749500028 - NAF 8559A - TVA n° FR 17430157495, en application des dispositions du Livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

ARTICLE I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par le prestataire sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation :

Logiciel de contrôle lumière Daslight

Ce stage convient aux techniciens lumière ou aux techniciens polyvalents ou aux concepteurs motivés par les métiers de la lumière et de l'image dans les domaines du spectacle

Type d'action de formation : perfectionnement des connaissances

Programme et méthode : **joint**

Nombre maxi de participants à cette session : **6**

Date de la session :

ELDA12a – J 03/05/12 au V 04/05/12

ELDA13a – L24/06/13 au M 25/06/13

Nombre d'heures par stagiaire : **14h de formation théorique**

Horaires de formation : **de 9h à 17h**

Lieu de formation : **1 rue des Champarons 92700 Colombes**

Formacode : 46247 Eclairagisme– NSF 323 – ROME 21223

ARTICLE II : ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du participant aux dates, lieux et heures prévues ci-dessus :

Le(s) participants sera (seront) :

1. -
2. -
3. -
4. -
5. -
6. -

ARTICLE III – DEMARCHE QUALITE

En fin de stage, il vous sera remis : une attestation de fin de stage par stagiaire, une feuille de présence émargée chaque jour par les stagiaires. En contrepartie, vous nous remettrez une évaluation de la formation.

ARTICLE IV – DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des frais de la prestation de formation par stagiaire soit :

Frais d'inscription et de dossier : 0

Fournitures : inclus

TOTAL HT : 518 €

TVA 19.6%

TOTAL TTC : 619,53€

ARTICLE V – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû par chèque ou par virement net de frais à la réservation. Si le financement est pris en charge par votre OPCA, le règlement s'effectuera par celui-ci au service fait.

ARTICLE VI – DEDIT OU ABANDON

En cas de dédit par lettre AR, à moins de trente jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article I, par un stagiaire, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation, conformément aux dispositions de l'article L920_9 du code du travail, avec un minimum de 30% considéré comme des arrhes. Tout stage commencé est réputé dû. Cependant un stage réservé peut être déplacé à une autre date sur présentation d'un justificatif attestant de l'empêchement de force majeure à une date choisie d'un commun accord dans un délai de 10 mois à compter de la date de début de la formation initialement prévue. Chaque retard de paiement donnera lieu à une majoration au taux de l'intérêt légal en vigueur.

ARTICLE VII – DIFFERENDS EVENTUELS

Si une opération ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal dont dépend le siège de l'organisme de formation sera le seul compétent pour régler le litige en ultime ressort après tentative amiable.

Fait en deux exemplaires originaux, à Colombes le

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Pour l'organisme de formation :

Pour le bénéficiaire :

Abricot-Formation
1 rue des Champarons
92700 Colombes
RCS Nanterre B 43015749500028

Convention valable uniquement en métropole et DOM-TOM
Alfano

Corinne Alfano
Directrice



Abricot-Formation
1 rue des Champarons
92700 Colombes
☎ 01 56 47 11 95 - 📠 01 42 42 56 12

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci d'imprimer en deux exemplaires la convention de formation et de remplir manuellement les parties, par exemple :

1.1. ❶ Le bénéficiaire :

1.2. Les participant(s) sera (seront) :

1.3. Dater et signer

Cocher la session correspondante à votre stage :

nom et prénom du stagiaire [Voir article 2]
et cachet éventuel

13/09/1515 au 14/09/1515

2- Merci de nous envoyer les deux exemplaires imprimés par vous-même et complétés de la convention de formation accompagnés du règlement.

Nous vous retournerons votre convention de formation complétée par nous ainsi qu'une lettre de convocation et un guide d'accueil pour une meilleure intégration au sein de votre centre de formation Abricot-Formation.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées et sachez que nous sommes déjà heureux de vous accueillir tout bientôt.

Corinne Alfano
Directrice

PS : Nos plans d'accès, nos solutions d'hébergement et les bons restaurants sont indiqués dans le guide d'accueil que vous trouverez sur le site d'Abricot-Formation <http://abricot-formation.com/guide.pdf> et dans notre annuaire <http://www.mylinea.com/colombes>

Document à garder